



**Compte-rendu du Petit Déjeuner
du 16 décembre 2015, de 9h30 à 12h00**

« La sociologie dans le projet urbain : quelle plus-value ? »

➤ **Intervenants :** Bénédicte De LATAULADE et Lucie MELAS, Sociologues-consultantes membres de l'ACAD



**« La place du sociologue dans le projet urbain : quelle plus-value ? »
Petit déjeuner animé par Bénédicte de Lataulade et Lucie Melas**

Ce petit déjeuner fait suite à la publication dans la revue Urbanisme d'un article intitulé « Quelle place pour le sociologue ? » (Urbanisme, n°398 – décembre 2015, p : 32-34).

Cet article est le résultat des échanges d'un groupe de travail transdisciplinaire organisé au sein de l'ACAD avec Jacques GALLY, Bénédicte de LATAULADE, Mélanie Le BAS, Pascale LEGUE, Tristan MAARAWI, Lucie MELAS, Maëlle RANOUX et Valentin RIBOULE.

Les sociologues-consultants constatent que les attentes vis-à-vis de la sociologie dans le champ de l'expertise urbaine sont très souvent confuses. En effet, l'expertise sociologique est trop souvent perçue soit comme un outil de mise en œuvre de la concertation, soit un moyen de traiter des données socio-économiques ou encore un outil d'anticipation des besoins sociaux futurs... Fréquemment dans les cahiers de charges, on fait appel à un sociologue sans définir clairement sa mission. Ainsi doit-il systématiquement recadrer son positionnement et sa méthode d'intervention.

La difficulté de positionnement des sociologues experts est en partie à chercher dans leur formation académique. Celle-ci développe une posture critique, une méthode de questionnement qui de fait est en porte-à-faux vis-à-vis des préconisations attendues. Le sociologue-consultant est dans une situation malaisée : écartelé entre posture théorique et expertise pratique, il est peu légitime au regard de ses pairs universitaires. Un fossé s'est creusé au cours des 50 dernières années entre l'approche de recherche qui prévalait dans les années 60 et celle de praticien de l'aménagement qui a émergé dans les années 70-80 avec notamment la création des Villes Nouvelles.

« *Il faut choisir son camp* », affirmait Michel Crozier. Le sociologue, rappelait-il, vise la compréhension des organisations et sa modélisation. Parce qu'il est lié contractuellement à l'entreprise dans laquelle il intervient, le consultant doit, lui, remplir des objectifs concrets (augmentation de la productivité, conduite d'un processus de changement, par exemple). Si la sociologie nourrit l'approche du consultant, elle n'est pas une méthode de conseil. Efficace dans le diagnostic, elle ne fournit pas de levier d'action.

« *La sociologie des organisations comme outil de conseil* » : table ronde organisée à l'IEP de Paris, le 8 mars 1999.

Un tour de table permet à chacun des participants présents de s'exprimer sur sa vision ou ses attentes vis-à-vis du sociologue. Force est de constater que les visions sont diverses. Cependant, tous admettent qu'il est regrettable que l'on fasse généralement intervenir le sociologue « après coup », c'est-à-dire plutôt pour valider le projet. Alors qu'il devrait avoir un rôle prépondérant en phase de diagnostic.

Émerge du débat la différence de posture entre le sociologue et l'architecte chargé de concevoir le projet urbain. Ce dernier se projette, prend le risque de se tromper tandis que la posture sociologique consisterait à se cantonner au questionnement.

Dans la phase de diagnostic, les compétences du sociologue sont essentielles pour recueillir la matière par biais d'entretiens, d'analyse de terrain... Lors de l'analyse le rôle du sociologue est essentiel car il n'est pas là pour confirmer ou infirmer un projet mais pour le questionner et ainsi le faire progresser.

Les participants s'accordent sur l'importance de la pratique en équipe pluridisciplinaire afin de croiser les regards, d'identifier les différents enjeux et de synthétiser les visions. Mais cette approche suppose de la part de l'architecte d'être « vierge d'idées » et ouvert le plus longtemps possible afin d'assimiler les éléments qui ressortent de l'analyse sociologique.

Le sociologue, par sa démarche de déconstruction des postulats, va réinterroger ce qui semblait aller de soi. Dans le cas de du renouvellement urbain par exemple, on présuppose souvent que la « résidentialisation » et le « désenclavement » sont les solutions opportunes à certains types de situation. Or l'expertise sociologique peut questionner cette « solution ». De fait son rôle ne consiste pas forcément à apporter des solutions ou à évaluer la réalisation mais à réinterroger le présupposé des concepts opératoires, dans le cadre d'une démarche de co-conception. Si le sociologue n'apporte pas toujours de réponse, il peut orienter le projet. Il est donc essentiel de positionner son intervention le plus en amont possible.



Si dans la phase de diagnostic la plus-value du sociologue est reconnue part tous, qu'en est-il en phase de conception puis de réalisation?

L'expertise sociologique permet de faire évoluer le projet en offrant notamment un œil critique sur les scénarii proposées.

Dans la phase de conception le sociologue peut évaluer l'évolutivité du projet dans le temps, essayer de définir les conditions de souplesse indispensables à son adaptation.

En conclusion, la posture critique du sociologue à toutes les phases du projet est essentielle. Il est important que la sociologie s'intègre aussi à l'élaboration des scénarii. C'est ainsi que le sociologue sera partie prenante intégrante du projet urbain.